

Filière œufs : naissance du logo « œufs de France »



© 2018 Les Echos Publishing

Le dossier avait été déposé en octobre dernier : la filière œufs vient officiellement de se doter d'un nouveau logo « œufs de France » en remplacement du logo « œufs pondus en France ».

Plus exigeant que son prédécesseur, qui garantissait uniquement l'origine française des œufs, ce logo assurera que l'œuf est issu d'une poule née et élevée en France, dans le respect d'un cahier des charges très strict en termes de traçabilité et de qualité sanitaire.

Le lancement de ce logo s'inscrit dans une démarche plus globale (un plan de filière), qui vise à développer la production d'œufs issus de poules élevées ailleurs qu'en cage, c'est-à-dire en plein air ou au sol, et à répondre ainsi aux exigences de certains distributeurs qui refusent désormais de commercialiser des œufs issus de poules en cage. L'objectif de la filière étant d'abaisser la part des poules pondeuses en cage, actuellement de 70 %, à 50 % seulement d'ici à 2022. Et ce, de façon à anticiper la concurrence des pays voisins, tels que l'Espagne et l'Allemagne, qui développent de plus en plus les élevages de plein air.

Les œufs vendus sous le logo « œufs de France » devraient arriver dans les magasins en septembre prochain.

© 2017 Les Echos Publishing